



# **Instituts de recherche en santé du Canada**

## **Rapport financier trimestriel**

**Pour le trimestre terminé le 30 juin 2012**

# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 juin 2012

## 1. Introduction

Le présent rapport financier devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses \(A\)](#) de 2012-2013 ainsi qu'avec le *Plan d'action économique du Canada de 2012* (budget de 2012). Il a été rédigé par la direction conformément au paragraphe 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon le format et la méthode exigés par le Conseil du Trésor. Le rapport n'a été soumis ni à une vérification ou à un examen externe, ni à l'approbation du Comité ministériel de vérification.

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont l'organisme de financement de la recherche en santé du gouvernement du Canada. Le mandat des IRSC est d'exceller, selon les normes internationales reconnues d'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada.

Les IRSC investissent dans la recherche en santé et les chercheurs de haut niveau afin d'aider à créer et à appliquer de nouvelles connaissances qui peuvent améliorer les résultats sur le plan de la santé pour les Canadiens, mener à des produits et services innovateurs qui permettent d'améliorer le système de santé du Canada et de générer des emplois et des possibilités commerciales de grande qualité. Le plan stratégique des IRSC désigne cinq grandes priorités de recherche en santé :

- 1) axer davantage les soins sur le patient et améliorer les résultats cliniques par des innovations scientifiques et technologiques;
- 2) soutenir un système de soins de santé de qualité supérieure, accessible et viable;
- 3) réduire les disparités en santé chez les Autochtones et les autres populations vulnérables;
- 4) se préparer à réagir aux menaces existantes et nouvelles pour la santé et y faire face;
- 5) promouvoir la santé et alléger le fardeau des maladies chroniques et mentales.

Pour plus de détails sur l'autorisation, le mandat et les activités de programme des IRSC, prière de consulter le [Budget principal des dépenses, partie II](#) et le [Rapport sur les plans et les priorités](#).

### ***Méthode de présentation du rapport***

Le rapport trimestriel a été préparé par la direction des IRSC selon une méthode de comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport comprend les autorisations de dépenser des IRSC accordées par le Parlement et celles utilisées par les IRSC, de manière cohérente avec le *Budget principal des dépenses* et le *Budget supplémentaire des dépenses (A)* pour l'exercice 2012-2013. Le rapport trimestriel a été rédigé en utilisant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Dans le cadre des travaux de crédits du Parlement, le *Budget principal des dépenses* doit être déposé au Parlement chaque année au plus tard le 1<sup>er</sup> mars qui précède le nouvel exercice. Le budget de 2012 a été déposé au Parlement le 29 mars, soit après le dépôt du *Budget principal des dépenses*, le 28 février 2012. Par conséquent, les mesures annoncées dans le budget de 2012 n'ont pas pu se retrouver dans le *Budget principal des dépenses* de 2012-2013.

Dans l'exercice 2012-2013, les affectations bloquées seront établies en vertu de l'autorisation du Conseil du Trésor, et ce, en crédits ministériels pour interdire les dépenses de fonds définis dans le budget de 2012

# **Instituts de recherche en santé du Canada**

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 juin 2012

comme des mesures de réduction des coûts. Dans les années à venir, tout changement aux autorisations ministérielles sera mis en œuvre par la mise à jour annuelle des niveaux de référence, approuvée par le Conseil du Trésor, et se retrouvera dans les prochains Budgets principaux des dépenses déposés au Parlement.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Les IRSC emploient la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour préparer et soumettre leurs états financiers annuels dans le cadre du processus de rapport sur le rendement ministériel. Cependant, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent accordés en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

## **2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs**

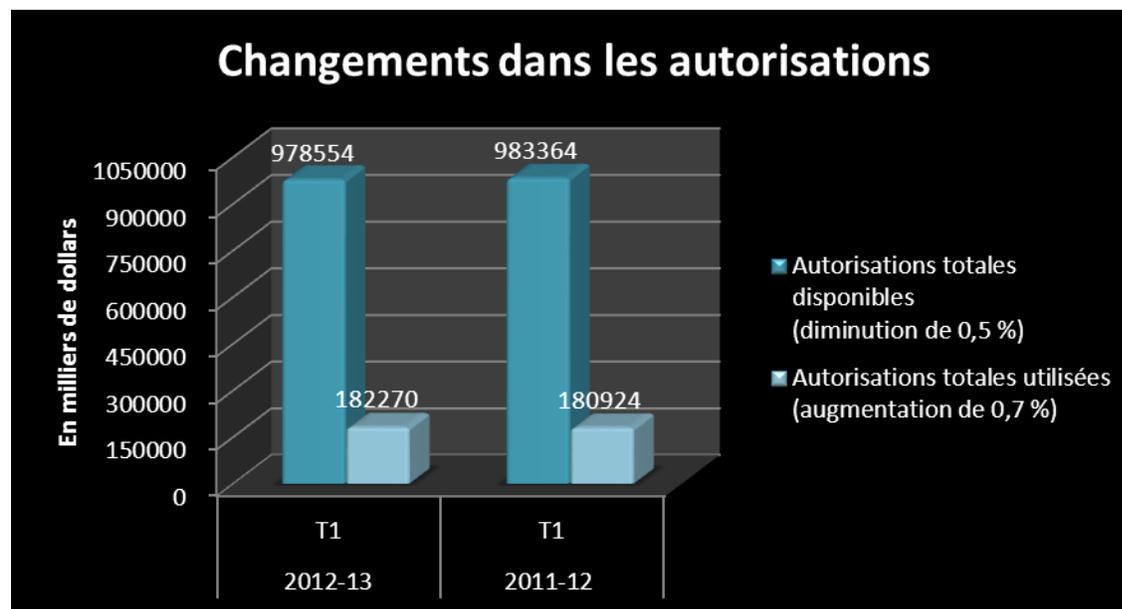
Dans le cadre de la revue des dépenses du gouvernement du Canada de 2012-2013, on a demandé aux organisations de réaliser des gains d'efficacité dans leurs activités, ainsi que de réorienter leurs processus opérationnels et leurs plateformes de prestation de services. Au cours de l'exercice 2012-2013, les IRSC continueront d'examiner et d'analyser leurs dépenses dans des secteurs comme l'efficacité opérationnelle, les services internes, l'efficacité, la capacité financière et la pertinence, et ce, pour s'assurer qu'ils continuent à remplir leur mandat avec autant d'efficacité et d'efficacité que possible. Les premiers résultats pour le premier trimestre figurent ci-dessous.

### ***2.1 État des autorisations***

Au 30 juin 2012, les autorisations totales à la disposition des Instituts de recherche en santé du Canada avaient diminué d'environ 4,8 millions de dollars (0,5 %). Cette diminution découle principalement d'une réduction des autorisations sous le crédit 25 – Subventions, comme les tableaux ci-dessous l'illustrent.

**Instituts de recherche en santé du Canada**  
Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 juin 2012

**Tableau 2.1.1 : Changements trimestriels et cumulatifs dans les autorisations disponibles et les autorisations utilisées**  
(en milliers de dollars)



**Tableau 2.1.2 : Changements trimestriels et cumulatifs dans les autorisations disponibles et les autorisations utilisées par crédit voté**  
(en milliers de dollars)

	2012-2013			2011-2012			Écart	
	T1			T1			T1	
	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	% utilisé	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Crédit 20 – Dépenses de fonctionnement	49 057	12 161	24,8 %	50 007	12 095	24,2 %	-1,9 %	0,5 %
Crédit 25 – Subventions	922 879	168 449	18,3 %	928 065	167 942	18,1 %	-0,6 %	0,3 %
Autorisations législatives budgétaires	6 618	1 660	25,1 %	5 292	887	16,8 %	25,1 %	87,1 %
<b>Total</b>	<b>978 554</b>	<b>182 270</b>	<b>18,6 %</b>	<b>983 364</b>	<b>180 924</b>	<b>18,4 %</b>	<b>-0,5 %</b>	<b>0,7 %</b>

# **Instituts de recherche en santé du Canada**

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 juin 2012

## **Crédit 20 – Dépenses de fonctionnement et crédit 25 – Subventions**

Par rapport à l'année précédente, les autorisations disponibles sous le crédit 20 – Dépenses de fonctionnement et sous le crédit 25 – Subventions ont diminué d'environ 1 million de dollars (1,9 %) et 5,2 millions de dollars (0,6 %) respectivement, surtout en raison de l'élimination graduelle de programmes particuliers, comme l'Initiative sur la capacité d'intervention en cas de pandémie et l'Initiative des isotopes.

Par rapport à l'année précédente, les autorisations utilisées sous le crédit 20 – Dépenses de fonctionnement et sous le crédit 25 – Subventions ont augmenté d'environ 0,7 million de dollars (0,5 %) et 0,5 million de dollars (0,3 %) respectivement. Le régime de dépenses des IRSC est constant d'année en année, les plus grandes dépenses (Subventions) étant normalement effectuées sous forme de versements bimensuels. Aucun écart important n'a été relevé dans les autorisations utilisées (0,5 % et 0,3 %).

## **Autorisations législatives budgétaires**

Les autorisations législatives budgétaires à la disposition des IRSC ont augmenté de 1,3 million de dollars sur douze mois à la suite du réaménagement entre les enveloppes salariales et non salariales sous le crédit 20 – Dépenses de fonctionnement.

Les dépenses réelles correspondant aux autorisations législatives au premier trimestre représentent 25,1 % des autorisations totales disponibles pour l'année, ce qui est représentatif de ce type de dépense linéaire. Les dépenses du premier trimestre de l'année dernière se chiffraient à 16,8 %, ce qui s'explique par des écarts temporels au niveau des règlements interministériels réclamés par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour le régime d'avantages sociaux des employés.

## ***2.2 État des dépenses budgétaires ministérielles par article courant***

Au 30 juin 2012, les autorisations totales à la disposition des IRSC avaient diminué d'environ 4,8 millions de dollars (0,5 %). Le tableau ci-dessous illustre cette diminution.

**Instituts de recherche en santé du Canada**  
Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 juin 2012

**Tableau 2.2.1 – Changements trimestriels et cumulatifs dans les autorisations disponibles et les autorisations utilisées par type de dépense**

(en milliers de dollars)

	2012-2013			2011-2012			Écart	
	T1			T1			T1	
	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	% utilisé	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Personnel	44 218	12 347	27,9 %	34 691	10 982	31,7 %	27,5 %	12,4 %
Fonctionnement et entretien	11 457	1 474	12,9 %	20 608	2 000	9,7 %	-44,4 %	-26,3 %
Paiements de transfert	922 879	168 449	18,3 %	928 065	167 942	18,1 %	-0,6 %	0,3 %
<b>Total</b>	<b>978 554</b>	<b>182 270</b>	<b>18,6 %</b>	<b>983 364</b>	<b>180 924</b>	<b>18,4 %</b>	<b>-0,5 %</b>	<b>0,7 %</b>

Remarque : Pour connaître la ventilation des dépenses de fonctionnement et d'entretien, prière de se reporter aux dépenses budgétaires ministérielles par article courant dans le tableau ci-joint.

**Dépenses liées au personnel et dépenses de fonctionnement et d'entretien (F et E)**

Les autorisations disponibles pour la période terminée le 30 juin 2012 ont augmenté de 9,5 millions de dollars (27,5 %) pour les dépenses liées au personnel et diminué de 9,2 millions de dollars (44,4 %) pour les dépenses de F et E. Une transition entre les dépenses liées au personnel et les dépenses de F et E a été amorcée pour correspondre aux niveaux de dépenses salariales réels des IRSC, y compris l'ajout d'autorisations législatives budgétaires.

Les autorisations utilisées pour les dépenses liées au personnel ont augmenté de 1,4 million de dollars (12,4 %) par rapport à la période précédente, et ce, surtout en raison du rajustement des salaires en fonction des niveaux de dépenses réels. Compte tenu du type de dépense, le pourcentage utilisé pour le premier trimestre (27,9 %) demeure conforme à celui du trimestre de l'année précédente.

Les autorisations utilisées pour les dépenses de F et E ont diminué de 0,5 million de dollars (26,3 %) par rapport à la période précédente, ce qui concorde avec la diminution constatée dans les autorisations disponibles. On a relevé une transition entre les articles courants par suite de modifications au Plan comptable à l'échelle de l'administration fédérale pour 2012-2013. Les codes d'articles relevant auparavant des Achats de services de réparation et d'entretien se trouvent maintenant sous Locations. Le pourcentage utilisé pour les achats de services de réparation et d'entretien et les locations réunis est conforme aux attentes.

**Paiements de transfert**

Les autorisations disponibles pour la période terminée le 30 juin 2012 ont diminué de 5,2 millions de dollars (0,6 %) en raison de l'élimination graduelle de programmes particuliers, comme on l'énonce dans la section 2.1.

# **Instituts de recherche en santé du Canada**

## Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 juin 2012

Les autorisations et le pourcentage utilisés pour la période terminée le 30 juin 2012 pour l'article courant susmentionné concordent avec ceux de l'année précédente. Aucun écart important n'a été relevé.

### **3. Risques et incertitudes**

Les dépenses de fonctionnement et les paiements de transfert des IRSC sont financés par crédits parlementaires votés et par autorisations législatives. Ainsi, leurs activités sont sensibles à toute variation du financement approuvé par le Parlement. La prestation de leurs programmes et de leurs services peut dépendre de plusieurs facteurs de risque comme les fluctuations économiques, l'évolution technologique et scientifique, les priorités gouvernementales et les initiatives pangouvernementales ou celles des organismes centraux. De plus, à titre d'organisme fondé sur le savoir, les IRSC dépendent du maintien en poste d'une main-d'œuvre talentueuse et dévouée pour continuer d'offrir leurs programmes et services.

Les IRSC ont géré ces risques et incertitudes au moyen d'activités de planification et de surveillance rigoureuses, et par l'application de stratégies de gestion de projets judicieuses.

### **4. Changements importants relatifs au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

Quelques changements importants relatifs au fonctionnement, au personnel et aux programmes au cours du premier trimestre de l'exercice 2012-2013 figurent ci-dessous.

- Une nouvelle structure organisationnelle est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2012. Cette étape a constitué un jalon important vers une pleine intégration des activités, les IRSC passant de quatre à trois portefeuilles : Recherche et Application des connaissances (RAC), Affaires publiques, gouvernementales et des instituts (APGI) et Gestion et planification des ressources (GPR).
- On a demandé aux personnes clés ci-dessous d'assumer des fonctions dans le cadre de la nouvelle structure.
  - M. James Roberge a ajouté le rôle de vice-président directeur à ses fonctions de chef des services financiers et de vice-président, GPR.
  - Dr Robert Thirsk a été nommé nouveau vice-président, Affaires publiques, gouvernementales et instituts depuis le 13 août 2012. Dans le cadre de ses fonctions, le Dr Thirsk offrira aux IRSC des conseils d'expert pour tous les dossiers liés aux relations stratégiques, aux partenariats avec les secteurs public et privé, aux communications et à la sensibilisation du public.
  - La Dre Jane Aubin a ajouté le rôle de vice-présidente, RAC, à ses fonctions de chef des affaires scientifiques.

# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 juin 2012

## 5. Mise en œuvre du budget de 2012

Cette section donne un aperçu des mesures de réduction des coûts annoncées dans le budget de 2012 qui seront mises en œuvre pour recentrer l'État et les programmes; faciliter les rapports des Canadiens et des entreprises avec le gouvernement; moderniser et réduire les opérations administratives.

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) parviendront à réaliser, en 2012-2013, les économies de 15 millions de dollars exigées dans le budget de 2012 (2,75 millions de dollars dans le budget de fonctionnement, 12,25 millions de dollars dans le budget des subventions), puis à en dégager le double (30 millions de dollars) en 2013-2014 et pour les années à venir. Ces réductions épargnent explicitement des programmes indispensables comme le Programme ouvert de subventions de fonctionnement. En fait, le budget énonce clairement la préservation des programmes de soutien à la recherche fondamentale, des programmes de bourses de recherche aux étudiants et des initiatives de recherche en partenariat avec l'industrie. En protégeant ainsi le budget des subventions et bourses des IRSC, le gouvernement du Canada manifeste que ces fonctions demeureront au cœur du mandat des IRSC. Les économies seront plutôt réalisées au moyen de mesures d'efficacité et de réductions de programmes qui font correspondre les ressources au mandat de base : les réductions auront lieu là où les besoins auront diminué.

Pour réaliser les économies nécessaires dans leur budget de fonctionnement, les IRSC ont mis en place une série de mesures, notamment un processus de gestion des postes vacants. On prévoit qu'il faudra apporter d'autres changements pour réaliser les nouveaux objectifs organisationnels des IRSC et pour générer les économies nécessaires. Ces changements comporteront probablement d'autres réaménagements des unités de travail et certains choix touchant l'élimination ou la rationalisation du travail et des activités opérationnelles.

Pour réaliser les économies nécessaires dans leur budget des subventions, les IRSC ont appliqué des réductions de 12,25 millions de dollars aux activités de programme suivantes : « Chercheurs en santé », « Commercialisation de la recherche en santé », et « Avancées en santé et dans les services de santé ». Le montant des réductions augmentera à 24,5 millions de dollars en 2013-2014, ce qui amplifiera l'impact sur ces activités de programme. Il faut noter que ces mesures n'auront aucune incidence négative sur les engagements existants : toutes les obligations actuelles seront remplies.

Le budget de 2012 prévoit aussi l'octroi annuel de 37 millions de dollars pour des nouveaux investissements aux trois organismes subventionnaires pour améliorer le soutien aux initiatives de partenariats de recherche entre l'industrie et le milieu universitaire, et ce, à partir de 2012-2013. Les IRSC recevront 15 millions de dollars par année pour leur Stratégie de recherche axée sur le patient.

Le budget de 2012 prévoit aussi 12 millions de dollars par année pour rendre permanent le Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise (RCE-E), administré par les trois organismes subventionnaires. Les IRSC s'attendent à recevoir 1,7 million de dollars par année pour appuyer les subventions du programme RCE-E.

Enfin, les IRSC recevront 2 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans en subventions visant à honorer les lauréats du prix Canada-Gairdner et à améliorer les activités de sensibilisation.

# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 juin 2012

Globalement, la mise en œuvre des initiatives nouvelles ou renouvelées et des mesures de réduction des coûts annoncées dans le budget de 2012 n'a amené aucun changement important dans l'organisme pendant le premier trimestre. En outre, l'impact net du budget de 2012 sur les niveaux de référence des IRSC ne devrait pas être significatif en 2012-2013.

Approuvé par :

[Original signé par]

[Original signé par]

---

Alain Beaudet, M.D., Ph.D.  
Président

---

James Roberge, CMA  
Chef des services financiers

Ottawa, Canada  
Le 27 août 2012

## Instituts de recherche en santé du Canada

### 6. État des autorisations (*non-vérifié*) Pour le trimestre terminé le 30 juin 2012

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2012-2013			Exercice 2011-2012		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2012	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2011	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 20 – Dépenses de fonctionnement	49 057	12 161	12 161	50 007	12 095	12 095
Crédit 25 – Subventions	922 879	168 449	168 449	928 065	167 942	167 942
Autorisations législatives	6 618	1 660	1 660	5 292	887	887
<b>Autorisations totales</b>	<b>978 554</b>	<b>182 270</b>	<b>182 270</b>	<b>983 364</b>	<b>180 924</b>	<b>180 924</b>

\* N'inclus que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

## Instituts de recherche en santé du Canada

### 7. Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (*non-vérifié*) Pour le trimestre terminé le 30 juin 2012

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2012-2013			Exercice 2011-2012		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013 *	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2012	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012 *	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2011	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses:</b>						
Personnel	44 218	12 347	12 347	34 691	10 982	10 982
Transports et communications	4 877	686	686	5 881	586	586
Information	1 035	120	120	1 027	142	142
Services professionnels et spéciaux	3 773	349	349	10 933	530	530
Location	397	240	240	409	41	41
Services de réparation et d'entretien	851	1	1	78	220	220
Acquisitions de matériel et d'outillage	310	23	23	310	37	37
Acquisitions de terrains, de bâtiments et ouvrages	214	7	7	1 970	30	30
Paiements de transfert	922 879	168 449	168 449	928 065	167 942	167 942
Autres subventions et paiements	-	48	48	-	414	414
<b>Dépenses budgétaires totales</b>	<b>978 554</b>	<b>182 270</b>	<b>182 270</b>	<b>983 364</b>	<b>180 924</b>	<b>180 924</b>

\* N'inclus que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.